

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 10
Poste... 35 fr.
Six mois... 10
Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 30
Réclames... 30
Fait divers... 75
RÉSERVES SONT FAITES.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Janvier 1877.

LE RÔLE DE L'ALLEMAGNE DANS LA QUESTION D'ORIENT.

Nous voudrions bien pouvoir démêler le plan assez obscur que poursuit l'Allemagne dans les affaires d'Orient.

L'empereur Guillaume, en ouvrant le Landstag prussien, n'a pas fait une seule allusion aux événements; il s'est borné à un discours d'affaires comme si son gouvernement était tout aux questions intérieures et ne s'occupait en rien de ce qui se passe à Constantinople.

Nous sommes donc réduits aux informations fort laconiques des dépêches, qui n'expliquent rien, mais qui indiquent un brusque changement d'attitude de la part de l'Allemagne dans la conférence.

La première révélation du rôle joué par l'ambassadeur allemand a été faite par Midhat-Pacha lorsqu'il a déclaré que le cabinet de Berlin le poussait à la résistance.

Hier les dépêches nous disaient, au contraire, que, d'après les instructions du gouvernement, le baron Werther déclarait qu'il refusait de consentir à de nouvelles concessions et qu'il demandait l'adhésion pure et simple de la Turquie au programme des puissances.

Ces deux allégations paraissent contradictoires; puisque, d'après Midhat-Pacha, c'est Berlin qui pousse la Porte à la résistance, quand, d'après les autres dépêches, Berlin sommerait la Porte de céder au plus tôt.

Il est facile, par la dépêche du Daily Telegraph, de concilier ces deux rôles en apparence opposés. Cette dépêche nous dit que « le prince de Bismark a prescrit à son représentant de ne plus faire de concessions: il est regardé comme le maître de la situation; et parait décidé à fomenter la discordie et à provoquer la guerre. »

Tout le rôle de l'Allemagne nous semble résumé dans ces quelques mots.

Midhat-Pacha n'avait peut-être pas tout compris quand il a avoué l'appui que Berlin prêtait à sa résistance. Berlin ne voulait pas qu'un arrangement intervint entre la Porte et l'Europe. Cette question, soulevée pour occuper, sinon pour mettre aux prises la Russie et l'Autriche, pouvait se terminer par l'intervention de la diplomatie et par une soumission de la Porte. Berlin à ce moment pouvait parfaitement confirmer la Turquie dans ses velléités de résistance. La Turquie aurait peut-être cédé devant l'Europe coalisée dans les mêmes demandes de réformes; elle devait résister le jour où elle se sentait soutenue par une grande puissance.

Cette grande puissance a été un instant l'Allemagne, comme nous le montre l'aveu de Midhat-Pacha.

Aujourd'hui le résultat cherché est obtenu; la Porte a marqué exactement la limite de ses concessions, et la conférence le minimum de ses demandes; l'Allemagne démasque son jeu.

Le baron de Werther trouve tout à coup que ces négociations durent trop; il faut en finir; et la Turquie, qu'on a poussée en avant, doit répondre maintenant par oui ou par non, sans quoi tout est rompu.

Le prince de Bismark retourne son rôle, nous le reconnaissons; mais son but reste toujours le même, et les dépêches contradictoires nous montrent aujourd'hui qu'il a toujours poursuivi le même plan, un conflit en Orient.

L'Angleterre et la Russie ont peut-être flairé son jeu. Là est l'explication du rôle actif de lord Salisbury pour faire céder brusquement la Porte avant que le grand-chancelier eût le temps d'accomplir son évolution, — et du rôle effacé du général Ignatieff qui voyait avec méfiance l'action sourde de l'Allemagne.

La Porte n'a pas compris ou n'a pas voulu comprendre; aujourd'hui il est un peu tard, et le plan prussien se déroule.

« M. de Bismark est considéré comme le

maître de la situation, » dit le Daily Telegraph. Le fait est malheureusement vrai: et à cette heure nous ne pouvons nous défendre d'un rapprochement historique.

Au moment où éclata la guerre de la Prusse contre le Danemarck, M. de Werther était ambassadeur à Copenhague. Il était à Vienne en 1866, à la veille de Sadowa. Il était à Paris en 1870, à la veille de Reischöffen et de Sedan. Au moment où se prépare le drame oriental, nous le retrouvons à Constantinople.

Ce personnage, actif agent de M. de Bismark, est-il destiné au même rôle fatidique, et doit-il à cette heure donner le signal d'un nouveau conflit où l'Allemagne aurait son rôle pour cueillir le « fruit mûr, » selon l'expression de l'empereur Guillaume?

Chronique générale.

LE RECENSEMENT.

Le Journal officiel n'a pas encore publié le recensement de la population en 1876, mais les résultats déjà connus autorisent à croire que les symptômes funestes qui se sont déjà révélés, en 1866 et en 1872, ne font que s'aggraver. On a remarqué que la population de Paris, en quatre ans, a augmenté de 135,000 habitants. On pourrait se féliciter de cette augmentation, si elle était produite par la supériorité des naissances sur les décès... mais loin de là. A Paris, en 1876, il y a eu 40,000 naissances, tandis que l'on compte 42,000 décès. L'augmentation signalée vient donc de l'affluence d'une population extérieure.

Même résultat déplorable dans les grandes villes de province.

A Lille, à Marseille, il y a une légère augmentation de population, tandis qu'il n'existe pas un chiffre supérieur des naissances sur les décès, l'accroissement n'est donc fourni que par l'immigration venue des campagnes.

Dans les villes moyennes, même supé-

rité du chiffre des décès sur les naissances, et cependant augmentation d'habitants, toujours évidemment aux dépens des campagnes qui se dépeuplent de plus en plus.

Voici un exemple, dit la Patrie, qui peut être appliqué à toutes les communes rurales de France. C'est celui d'une petite localité du département de l'Aube, la commune de Lagesse. En 25 ans, cette commune rurale de 524 habitants a perdu 140 habitants. Dans un siècle, elle sera déserte!

Le vaste canton dont cette localité fait partie est très-fertile, très-riche; la population y est laborieuse, économe, et n'y manque de rien. Or, ce canton, il y a 45 ou 20 ans, présentait 145 jeunes gens au tirage au sort; actuellement, il en fournit 83, ce qui prouve bien que la diminution est générale aux autres communes.

Ces chiffres, qu'on peut appliquer à toutes les campagnes de France, ont une éloquence terrible.

L'élément producteur va donc s'affaiblissant sans cesse, et c'est là un des faits les plus graves qui puissent préoccuper une nation.

La Patrie termine par l'observation suivante:

En Russie, il naît par an 50 enfants par 1,000 habitants; en Hongrie, 44 sur mille; en Espagne, 38 sur mille; en Angleterre, 35 sur mille; en Norvège, 34 sur mille; en Grèce, 28 sur mille. La France ne produit que 20 naissances sur mille habitants.

Il n'y a donc pas seulement épuisement de la partie de la population qui représente l'élément producteur; il y a aussi une infériorité générale du pays comparativement aux autres nations au point de vue de la fécondité et de la force vitale.

Voilà les chiffres et les faits. Quant aux déductions morales et patriotiques à en tirer, elles se déduisent clairement d'elles-mêmes.

Quant à l'examen des véritables causes de cette crise si inquiétante de la dépopulation en France, je ne puis que vous recommander de nouveau le chapitre consacré à l'étude de la population, par M. Charles Périn,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES DESIRS.

Antoine Lireux, fermier des Jonchères, était debout devant sa maison, dont il examinait la toiture de chaume avec un air soucieux.

— V'là déjà la mousse qui a regarni le faite, murmura-t-il; la verdure va gagner partout, et les greniers redeviendront humides comme des caves; mais ceux de la ville trouvent que c'est bien toujours assez bon pour des paysans.

— Qu'appellez-vous ceux de la ville, mon cher? demanda une voix derrière lui.

Le fermier retourna brusquement la tête, et se trouva en face du propriétaire, M. Favrol, qui arrivait et avait entendu sa réflexion chagrine. Il sauta d'un air un peu déconcerté.

— Je ne savais pas notre maître là, dit-il, sans répondre à la question de son interlocuteur.

— Mais vous pensiez à lui, n'est-il pas vrai? répliqua M. Favrol en souriant. Je vois que vous serez toujours le même, mon pauvre Antoine, ne voyant

dans les rosiers que les épines et dans la vie que les ennuis.

Lireux hocha la tête.

— Notre maître parle à son aise, dit-il sourdement, lui qui est assez riche pour faire tout ce qui lui plaît.

— Parce qu'il me plaît de ne faire que ce que je puis, fit observer le propriétaire; mais limiter ses souhaits selon ses forces est une règle de conduite qu'on a peut-être oublié de mettre dans le catéchisme.

— Aurait mieux valu ne pas oublier de mettre dans ma poche un bon contrat de rente, répliqua le paysan. Faut pas non plus reprocher trop fort aux pauvres gens leurs desirs parce qu'ils n'ont pas moyen de les contenter. Il me semble qu'on peut bien, sans trop fatiguer le bon Dieu, demander un toit qui laisse couler l'eau et n'attire pas la vermine comme ce chaume maudit.

— C'est-à-dire que vous revenez toujours à votre idée d'avoir une couverture en tuiles?

— Si bien que si j'étais moins gueux je la ferais faire à mes dépens, et j'y gagnerais encore, vu que l'habitation serait plus saine et mes blés mieux gardés.

— Mais vous, mon cher, seriez-vous plus content?

— Je ne demanderais rien autre chose au bon Dieu, ni à notre maître.

— Parbleu, j'en aurai le cœur net, dit M. Favrol. Bien que je regarde la dépense comme peu profitable pour vous et comme inutile pour moi, je veux m'assurer s'il y a moyen de vous satisfaire. Vous aurez la couverture de tuiles, maître Antoine, et, dès le retour du beau temps, j'enverrai les ouvriers.

Lireux, surpris de cette concession inattendue, remercia son maître avec effusion, et, dès qu'il l'eût quitté, il rentra pour annoncer à sa famille cette bonne nouvelle.

Une partie du jour fut employée par lui à examiner les conséquences de cette transformation de toiture.

Outre le nouvel aspect qu'elle donnait à la ferme, il devait en résulter, dans l'aménagement des greniers, de sérieux avantages; mais Antoine s'aperçut bientôt qu'on pouvait les doubler en exhausant un peu les murs sur lesquels reposait la charpente.

Cette découverte changea complètement le cours de ses idées. Il ne songea plus qu'à cet agrandissement et qu'au profit qu'il en devait tirer.

Sans cette modification, la nouvelle toiture n'était qu'un changement dépourvu d'importance; autant valait laisser les choses comme par le passé!

Voilà donc notre paysan retombé dans ses humeurs noires, et déplorant avec amertume le manque

d'argent qui l'arrêtait sans cesse dans l'exécution de tous ses plans.

Comme il fut obligé de se rendre, pour le paiement de son fermage, chez M. Favrol, celui-ci remarqua son air soucieux et lui en demanda la raison. Après avoir hésité quelque temps, Lireux avoua sa nouvelle préoccupation.

— C'est pas une demande, au moins, que j'ai fais à notre maître, continua-t-il; c'est bien assez qu'il m'ait promis d'enlever le chaume: il n'y était pas obligé, et les pauvres gens n'ont droit qu'à ce qui leur est dû.

— Vous pouvez ajouter qu'ils ont cela de commun avec les gens riches, reprit M. Favrol; mais je vois que vous êtes difficile à guérir de votre mécontentement; un désir accompli, il en naît un second. Je veux pourtant essayer la cure; nous exhauserons les murs du grenier.

Pour cette fois, le fermier déclara qu'une pareille promesse comblait tous ses vœux, et regagna gaiement les Jonchères.

Quelques jours après, un entrepreneur envoyé par M. Favrol vint examiner les travaux à exécuter. Antoine lui demanda, dans la conversation, ce que l'on ferait de la vieille charpente.

— Rien, je suppose, dit l'entrepreneur; ce sont des bois pour constructions rustiques, et qui ne sont capables de soutenir que du chaume; on pourrait tout au plus l'employer à une grange.

dans son admirable ouvrage: *Les lois de la société chrétienne*. La deuxième édition, revue et corrigée, en deux volumes in-12, a paru chez Lecoffre.

Il y a deux traductions, l'une italienne, l'autre allemande. Dans un Bref adressé à l'auteur, le Souverain-Pontife dit:

« Nous avons jugé qu'il y a lieu de louer la netteté et la franchise avec lesquelles vous exposez, expliquez et défendez les vrais principes, avec lesquelles vous condamnez tout ce qui, dans les lois civiles, s'écarte de ces principes, et avec lesquelles vous enseignez comment, si les circonstances l'exigent, on peut tolérer les déviations de la règle, lesquelles ont été introduites en vue d'éviter les plus grands maux, sans toutefois les élever à la dignité de droits, vu qu'il ne peut y avoir aucun droit contre les éternelles lois de la justice. »

On dit que M. Rouher, qui vient d'arriver à Paris, apporte de Florence une note inspirée par le prince impérial, et qui sera publiée par plusieurs journaux, au sujet du projet qu'on lui prête de venir prendre part au tirage au sort.

Les préparatifs de l'Exposition de 1878 continuent avec ardeur. Ainsi les demandes d'admission arrivent de plus en plus nombreuses; le chiffre pour Paris atteint 4,000.

On arrivera aux environs de 7,000 demandes pour Paris seulement, soit 2,000 de plus qu'en 1867.

L'Echo universel assure que les tapisseries de Paris ont résolu de ne pas exposer leurs produits à l'Exposition de 1878. Ils donnent comme raison que, vivement frappés par la concurrence des grands magasins de nouveautés, ils ne peuvent supporter les frais que leur nécessiterait une participation à l'Exposition universelle.

Etranger.

ALLEMAGNE.

Berlin, 14 janvier, soir.

De l'ensemble des 397 élections pour le Reichstag, on ne connaît guère encore que 55 environ. Ce sont généralement celles des grandes villes.

Parmi ces 55, on compte comme définitivement élus quinze nationaux-libéraux, trois progressistes, trois ultramontains, cinq démocrates-socialistes, cinq Alsaciens, un conservateur, un Polonais.

Pour les 22 autres, il y aura lieu à ballottage; parmi ces derniers figurent treize démocrates-socialistes, qui ont obtenu en général des minorités considérables.

Les cinq députés alsaciens appartiennent au parti autonomiste et l'ont emporté sur les candidats du parti de la protestation et du parti ultramontain.

— Précisément la nôtre est trop petite, dit le fermier.

— Et vous avez un emplacement pour une plus grande?

— Juste à la porte des écuries, il suffirait de prendre sur le jardin. Je vas vous montrer ça, venez.

Tous deux allèrent visiter le terrain, que l'entrepreneur ne manqua point de trouver admirablement approprié à une nouvelle bâtisse.

Il indiqua à Lireux tous les avantages qu'il y aurait à établir là de vastes hangars, en agrandissant un peu les étables et en creusant une fosse pour les fumiers.

Antoine adopta le projet avec enthousiasme. C'était le moyen de compléter les améliorations entreprises, de donner à la ferme une supériorité visible sur toutes celles du voisinage, et d'utiliser la vieille charpente que l'on voulait remplacer.

Sans ce complément de dépense, les changements entrepris ne donneraient point des résultats proportionnés aux frais, et M. Favrol devait s'y résoudre dans son propre intérêt.

Lireux ajouta seulement qu'il n'osait faire lui-même la demande.

— On me reprocherait encore de n'en avoir jamais assez, dit-il, et on ne comprendrait pas ce que j'en dis c'est pour la ferme autant que pour moi. Si j'avais de quoi, j'aurais bientôt bâti sans

L'ouverture de la session du Landtag prussien a eu lieu vendredi. Dans le discours du trône, le roi exprime l'espoir que le gouvernement trouvera un solide appui dans le Landtag, qui l'aidera à satisfaire aux besoins du pays. Il est constaté, en outre, dans le discours du trône, que les recettes de l'Etat pour l'année 1877 sont évaluées au même chiffre que pour l'année précédente et offrent les ressources nécessaires pour couvrir les nouvelles dépenses permanentes que l'Etat sera forcé de faire.

Le roi de Prusse remercie ensuite son peuple des témoignages d'attachement et de fidélité qu'il lui a donnés lors du 70^e anniversaire de son entrée dans l'armée. Il déclare que ces sentiments prouvent d'une manière certaine que la Prusse continuera de remplir sa mission dans l'empire d'Allemagne en veillant fidèlement sur ses institutions, à la fois monarchiques et libérales.

En présence des succès électoraux du parti socialiste qui ont donné naissance à de vives inquiétudes, on parle d'une fusion entre le parti unitaire et le parti de la bourgeoisie, décidés à former une ligue pour s'opposer aux envahissements socialistes.

NOUVELLES D'ORIENT.

On télégraphie de Belgrade à la Gazette d'Augsbourg, que l'arrivée d'un corps russe traversant la Roumanie est imminente, et que le traité d'alliance entre la Russie et la Roumanie est une affaire arrangée de longue main.

Belgrade, 13 janvier.

La réponse officielle de la Porte relative à l'interprétation de la Constitution turque témoigne d'un désir de conciliation. Elle aurait été favorablement accueillie ici si la dernière phrase: « La Roumanie, partie intégrante de l'empire ottoman, » n'était de nature à entretenir certaines susceptibilités.

Le *Golos*, de Saint-Petersbourg, parlant de la situation politique de l'Europe, dit que la Turquie se permet de se moquer de la conférence, que la patience de la Russie est sans doute épuisée, et que de nouvelles concessions ne pourraient que renforcer l'outrecuidance de la Porte.

« L'honneur de la Russie, ajoute le *Golos*, exige que les négociations ne soient plus traînées en longueur, mais que des mesures énergiques soient prises et que le général Ignatieff soit rappelé. Plus la Russie agira résolument, plus la paix sera promptement assurée. »

D'après la *Gazette de la mer Baltique*, il est hors de doute que, dès le début des hostilités, l'état de siège sera proclamé dans la Pologne russe.

demander à personne; mais les pauvres gens sont obligés de rester sur leurs bonnes idées.

— Ne vous inquiétez de rien, dit l'entrepreneur, qui ne comprenait pas qu'on pût employer de l'argent à autre chose qu'à bâtir; j'en parlerai au bourgeois et faudra bien qu'il se décide.

Antoine l'encouragea vivement, et le pria de lui faire connaître, le plus tôt possible, la réponse du propriétaire.

Resté seul, il se mit à ruminer les idées du maître maçon, qui étaient déjà devenues les siennes, et à calculer tout ce que ces constructions lui apporteraient de profit.

Grâce au hangar, il pourrait substituer le battage d'hiver au battage d'été; l'accroissement des étables lui permettrait d'augmenter le nombre des bêtes à l'engrais, et la fosse à fumier utiliserait l'écoulement des ménageries.

Evidemment, ces travaux, auxquels il n'avait point d'abord pensé, étaient des additions indispensables; s'il ne les avait point réclamées jusqu'alors, c'était par suite de sa répugnance à se plaindre; mais M. Favrol ne pourrait les refuser sans dureté et sans injustice.

Cependant plusieurs jours se passèrent sans qu'il entendit parler de l'entrepreneur. Son impatience était devenue de l'angoisse.

(La fin au prochain numéro.)

L'ARMÉE TURQUE.

Le recrutement en Turquie. — Effectif de l'armée turque. — Armement des troupes ottomanes. — Ligne de défense des Turcs constituée par le Danube et les Balkans.

Nous savons quel immense effectif de guerre l'empire russe peut appeler sous les armes. La Turquie sera-t-elle à même de lui résister avec avantage? Pour s'en faire une idée juste, il est important d'examiner quelle est la force de l'armée turque, quelle est aussi la puissance des points menacés.

La Turquie a une population de 35 millions d'habitants.

L'empire se divise en sept grands commandements territoriaux qui correspondent à la division de l'armée active en sept corps d'armée. Le recrutement s'opère exclusivement parmi la population musulmane, ce qui donne à l'armée turque un caractère essentiellement religieux et fanatique, ayant pour base le Coran.

La dernière réorganisation des forces militaires du pays date de 1869. A cette époque, on examina le problème de l'admission des chrétiens au service militaire, mais il ne fut rien décidé à ce sujet, de sorte que l'armée est restée entièrement musulmane. Et le service militaire fut loin d'ailleurs d'être réparti dans une égale proportion parmi les musulmans. L'empire fut divisé en provinces soumises à la conscription et en provinces exemptes ou privilégiées furent: la capitale, l'île de Candie, l'Albanie, la Bosnie, l'Arménie, le Kurdistan et de nombreuses tribus en Syrie.

La loi de 1869 fixe à vingt ans la durée totale du service. L'armée comprend: 1^o le nizam ou armée active et sa réserve; 2^o le rédif du 1^{er} ban et du 2^e ban; 3^o l'armée territoriale. Le service est de six ans dans l'armée active ou sa réserve, de trois ans dans le premier ban ou du rédif, et de trois ans également dans le deuxième ban; il est de huit ans dans l'armée territoriale.

Pendant ces dernières années, le contingent annuel était de 37,000 hommes, mais ce chiffre n'a jamais été atteint. Aussi, l'armée active était au plus de 150 à 200,000 hommes.

Le total de l'armée était de 700,000 hommes, mais l'effectif, mobilisable au premier signal, ne se montait pas à 400,000 hommes.

La Turquie, mise en éveil par l'attitude hostile de la Russie, a décréto le service militaire obligatoire pour tous les musulmans. Si nous en croyons les rapports officiels, les opérations de la levée en masse s'effectuent très-activement, les bataillons s'accroissent tous les jours, et bientôt l'armée ottomane serait en mesure de reprendre la campagne avec 600,000 hommes, 60,000 chevaux et 800 pièces d'artillerie. Mais ces chiffres sont-ils exacts?

Le soldat turc est sobre et supporte assez bien les fatigues. Grièvement blessé, il voit venir l'opération avec le calme du fatalisme. Il s'en trouve qui subissent, sans dormir, des désarticulations, des amputations, des résections, et qui, l'opération terminée, se bornent à dire: *Inch Allah*. Aussitôt que le patient entre dans la période de convalescence, il subit fortement l'attraction de son *tabor*. Journellement, il renouvelle sa demande d'y retourner, et c'est avec découragement qu'il reçoit du médecin la réponse de patienter encore quelques jours.

L'armement de l'artillerie consiste en pièces Armstrong et canons Krupp. Les fusils appartiennent en grande partie au système anglais. Il y avait bien, durant les hostilités avec la Serbie, une certaine quantité de fusils à aiguille prussiens et de chasse-pots. De là la nécessité d'avoir des munitions diverses, ce qui est en campagne un inconvénient très-sérieux. Aussi le gouvernement turc fait-il les plus grands efforts pour que toutes les troupes de l'armée active soient pourvues de fusils Martini-Henry.

L'Angleterre lui en a fait des livraisons importantes. Les troupes de l'empereur Alexandre sont échelonnées le long de la frontière turque et prêtes à marcher au premier signal. La Turquie, de son côté, pousse avec activité la constitution de l'armée du Danube. Sa frontière, en effet, se trouve menacée par l'armée russe dans la section roumanoturque.

La première ligne de défense de cette section est constituée par le Danube. Ce fleuve coule de l'ouest à l'est en décrivant un grand

arc convexe vers les Balkans, au pied desquels il creuse son lit. Sa largeur, de 300 à 1,500 mètres au milieu, de 4,000 mètres en certains points, de 450 mètres aux endroits les plus étroits; la masse de ses eaux, les terrains marécageux qui bordent ses rives, le manque de passages font du Danube inférieur un obstacle militaire sérieux. Les hauteurs de la Bulgarie commandent la rive valaque; ce n'est qu'entre les confluent de Séreth et du Pruth que la rive gauche domine la rive droite.

Le massif des Balkans forme une deuxième ligne de défense pour la Turquie. Il est escarpé, semé de gorges, de défilés, de précipices, et couvert de forêts.

Les Turcs ont élevé de nombreuses places, d'Orsova aux bouches du Danube, afin de s'opposer aux agressions venant de la Russie. Ces travaux de fortification ont été établis aux points de passage les plus importants et autour des centres commerciaux du Danube. Mais les places de Rousschook et de Silistrie étaient seules entretenues avec quelque soin; Widdin, Turtukai, Hirsowa, Hatchin et Toulcha auraient reçu, depuis les derniers événements, d'importantes améliorations.

Quant aux Balkans, les principaux passages en sont fermés par Tirnova, ou débouché du col de Gabrova, et par Choumou et Varna, aux débouchés des cols de Dolna et d'Aïdos.

On ne connaît pas le plan d'attaque des Russes, mais il y a tout lieu de supposer que le passage se ferait sur un certain nombre de points à la fois. On croit que les Russes, tout en faisant une démonstration vigoureuse vers Galatz sur le dernier point danubien, tenteraient le passage par Rousschook et Silistrie.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons donné comme prochaine ouverture de la ligne de Montreuil-Bellay à Angers qui doit faire communiquer la ligne de Poitiers à Saumur avec la ligne de l'Ouest. On nous assure que cette ouverture pourra avoir lieu vers le 25 du présent mois.

Il y a quelques jours, on faisait l'essai d'un pont en fer jeté sur la Loire, aux Ponts-Cé. Ce grand pont, dit de Saint-Maurille, est composé de sept travées qui ont été jetées successivement sur le fleuve; il a une longueur de 320 mètres. Pour en faire l'essai, on a chargé le pont, pendant huit jours, de locomotives pesant un poids considérable, de façon à établir une charge de 4,000 kilogrammes par mètre courant. On a fait passer un train sur le pont à une vitesse de 50 kilomètres à l'heure, pour éprouver l'effet de l'ébranlement produit.

Ces expériences ont donné des résultats absolument satisfaisants; le pont n'a eu aucune flexion et est resté dans son état normal.

Voilà qui est de bon augure pour la prochaine exploitation de la ligne d'Angers-Montreuil-Bellay. (Parv.)

L'un de nos sénateurs, M. le baron Guay, a été élu membre de la commission des finances pour toute la durée de la session actuelle. M. Le Guay faisait déjà partie de cette commission dans la session précédente.

Angers. — Les prières publiques, ordonnées par l'Evêque en exécution de la constitutionnelle, ont été célébrées dimanche à la cathédrale. M. Freppel, entouré de son chapitre, présidait; les élèves du grand séminaire remplissaient le chœur.

Aux places réservées pour les autorités nous avons remarqué M. le préfet et le conseil de préfecture; M. le premier président et tous les membres de la cour et du parquet; le tribunal de première instance, le tribunal de commerce, l'académie d'Etat, M. le général de brigade et les officiers des deux régiments; M. le maire Mourin et quelques conseillers municipaux (M. Oriolle, M. Lebaron, M. Godin, M. Monproff), M. le professeur de l'université catholique, un grand nombre de fonctionnaires de tout ordre. Dans la nef, de l'autel à la grande porte, une compagnie du 77^e et deux pelotons de cuirassiers formaient la haie.

Devant l'autel, étaient les drapeaux entourés de leur garde d'honneur. Une foule

énorme se pressait dans l'église et aux por-
tes; il a même fallu interdire l'entrée de l'é-
glise, pour éviter l'engorgement qui ma-
naçait de devenir dangereux.

M. le chanoine Tardif, dignitaire du cha-
pitre, a célébré la messe, pendant laquelle
la musique du 77^e a exécuté deux morceaux
très-remarquables.

Vendredi dernier, Frédéric-Louis Rabeau,
âgé de 32 ans, était occupé à décharger une
charrette de vin chez M. Lebatteux, Alexan-
dre, marchand de vins en gros, rue Royale,
à Angers. Se trouvant au devant du fût en
décharge, il faisait tous ses efforts pour le
retenir, aidé de ses camarades; malheureu-
sement Rabeau était chaussé de sabots; son
pied a glissé, et tout à coup il est tombé sur
les genoux; ce mouvement inattendu a
donné une secousse au fût qui a roulé sur
lui et lui a ouvert le crâne.

ASSASSINAT A LA JAILLE-YVON.

Le mardi 9 janvier, vers trois heures de
l'après-midi, un assassinat a été commis au
hameau de la Lorie, commune de la Jaille-
Yvon, arrondissement de Segré, sur la per-
sonne de Félicité Tröttier, veuve Louis Bel-
langer, âgée de 75 ans.

On a trouvé le cadavre de cette pauvre
femme dans son grenier, la tête couverte
d'un fagot. L'assassin semble s'être servi
d'un couteau avec lequel il lui a tranché la
gorge. Le vol a été le mobile du crime. La
justice fait les recherches les plus actives
pour trouver le coupable.

Cholet. — D'après le dernier recensement,
le total de la population choletaise, non
compris la garnison, est de 14,288 habi-
tants. Il était en 1872 de 13,552.

LE CRIME DE LA JUMELLIERE.

L'intérêt public de Cholet donne sur le
crime de la Jumellière, les détails complé-
mentaires suivants.

Le lundi 8 janvier, un meurtre a été
commis près de la Jumellière, sur la per-
sonne du nommé Pierre Moreau, âgé de 60
ans, fermier à la Tisserie, commune de la
Jumellière. D'après les renseignements qui
ont été recueillis par notre correspondant,
voici dans quelles circonstances ce meurtre
aurait été accompli.

Jacques Thomas, âgé de 24 ans, jour-
nalier à Chaudefonds, avait passé la soirée
à boire, dans un cabaret, en compagnie de
Moreau. Une vive discussion serait sur-
venue entre eux, et c'est à la suite de cette dis-
cussion, qui avait commencé *inter pocula* et
qui se serait prolongée après leur sortie du
cabaret, que le jeune homme aurait frappé
son contradicteur.

Jacques Thomas a été mis en état d'ar-
restation et conduit sur le théâtre du meur-
tre. Il a d'abord affirmé qu'il n'avait pas
frappé Moreau; mais, poussé à bout par les
charges qui s'accumulaient sur lui et par les
preuves convaincantes qui en ressortaient,
il a enfin avoué qu'il avait frappé Moreau à
trois reprises différentes avec le manche de
son parapluie, et que, sans s'assurer si sa
victime était étourdie ou morte, il avait pris
la fuite.

Thomas a été écroué provisoirement à
la prison de Cholet; il sera prochainement
transféré à celle d'Angers, où il attendra son
jugement qui nous donnera de plus longs
détails sur le drame du 8 janvier.

Nous lisons dans l'Intérêt public de Cholet :

Dans la nuit du 30 au 31 décembre,
des malfaiteurs se sont introduits dans la
sacristie de l'église de Mortagne-sur-Sèvre
(Vendée) et y ont volé quatre calices et un
ciboire qui se trouvaient enfermés dans des
placards. La police informe.

Dimanche 7 janvier, un malfaiteur
a brisé le tronc de l'église de Saint-Macaire
et a dérobé les 20 fr. qu'il contenait. On
nous assure que ce malfaiteur a été arrêté.

Un jeune homme de 23 ans, le nommé
Caille (Augustin), domestique, demeurant
commune de la Séguinière, est mort, lundi

dernier, après s'être enivré avec des bois-
sons alcooliques.

Châtellerauld. — Le dernier recensement
qui vient d'être fait à Châtellerauld (Vienne)
nous apprend que la population de cette
ville est aujourd'hui de 18,053 habitants.
Il y a 3,456 maisons et 1,946 ménages.

Le 41 janvier, la femme Saison, de
Maison-Neuve, commune de Colombiers
(Vienne), se disposait à aller trouver son
mari aux champs. Avant de sortir, elle étei-
gnit les tisons, ramena les cendres sur la
brasse et prit la précaution de mettre devant
le foyer trois chaises pour empêcher ses
deux enfants, une petite fille âgée de trois
ans et un petit garçon de treize mois, de
toucher au feu; mais, quand elle rentra sur
les dix heures, quelle ne fut pas sa stupeur
en voyant les chaises dérangées et le pauvre
petit garçon dont les vêtements brûlaient en-
core et qui ne donnait plus signe de vie; sa
petite sœur, inconsciente du danger qu'elle
courait elle-même et de la mort affreuse de
son petit frère, était assise auprès du ca-
davre et jouait tranquillement.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR.

Séance du 14 janvier 1876.
Versements de 126 déposants (15 nouveaux),
19,967 fr. » c.
Remboursements, 14,940 fr. 80 c.

THÉÂTRE.

C'est ce soir (mardi) qu'a lieu la représen-
tation de *Mignon*, cette poétique création de
Goethe, extraite d'un de ses romans, *les*
Aventures de Wilhelm Meister. On sait que la
partition d'Ambroise Thomas est ravissante;
on y trouve çà et là de gracieuses mélodies,
des pages vraiment inspirées; il règne dans
cet ouvrage un parfum de poésie, une élé-
gance de formes, une richesse d'instrumen-
tation qui en font une œuvre vraiment re-
marquable.

A son apparition sur la scène angevine, il
y a cinq ans, nous nous dans le *Paroisse*,
cet opéra n'eut pas moins de quinze repré-
sentations de suite. Et deux reprises diffé-
rentes n'ont point encore épuisé le succès de
cette pièce.

M. Chavannes a donc eu raison, en mon-
tant de nouveau cet opéra, qui fera encore
passer d'agréables soirées au public an-
gevin.

L'exécution au Grand-Théâtre a été très-
bonne, et c'est un nouveau succès à enre-
gistrer pour notre vaillante troupe d'opéra.

Le public de Saumur, qui n'a pas, comme
celui d'Angers, l'avantage de pouvoir ap-
plaudir un opéra à plusieurs reprises, s'em-
pressera d'assister à l'unique représenta-
tion qui sera offerte, cette année, de l'œuvre
d'Ambroise Thomas.

Tribunaux.

CONSEIL DE GUERRE DU 9^e CORPS D'ARMÉE.

Deux militaires du 32^e de ligne en garni-
son à Châtellerauld, les nommés Mabillat et
Moisson, comparaissent lundi à Tours de-
vant le conseil de guerre pour avoir, du 5 au
18 décembre dernier, commis une série de
volts qualifiés aux environs de Châtelle-
rauld.

Le 3 décembre, les deux accusés sortaient
des cellules où ils étaient enfermés à la pri-
son du corps et s'enfuyaient dans la cam-
pagne en escaladant les murs de la ca-
serne.

Ils se mirent alors à rôder autour des mai-
sons isolées.

Le 6 décembre, passant près d'une gran-
ge, ils y entrèrent et trouvèrent cachée la clef
de la maison d'habitation. Ils pénétrèrent
dans celle-ci, fouillèrent l'armoire et les au-
tres meubles, et prirent la fuite.

Dans la soirée, ils s'imposèrent à un sieur
Amiraull qui leur offrit un lit, et dans la
nuit ils profitèrent de l'hospitalité pour sou-
straire sa montre et d'autres objets.

Le lendemain, ils étaient arrêtés par les
gendarmes.

A l'audience, Mabillat et Moisson font des
aveux complets. — En raison de leurs dé-
plorables antécédents, ils sont condamnés
le premier à dix ans et le second à sept ans
de réclusion et à la dégradation militaire.

Faits divers.

Les journaux ont signalé deux terribles
incendies qui viennent de détruire deux vil-
lages dans l'Isère et dans la Creuse, au len-
demain du sinistre qui avait régné en cen-
dres un faubourg de Moulins; voici un qua-
trième malheur qui est annoncé en ces
termes par la *Gazette d'Auvergne*:

« Dès ce matin, le bruit se répandait en
ville qu'un formidable incendie, qui ne le
cédait en rien comme intensité à celui du
faubourg Chaveau, à Moulins, venait d'écla-
ter dans un village du canton de Pontgi-
baud.

« La rumeur publique n'était pas cette
fois en défaut: Saint-Ours, en effet, impor-
tante commune située entre Riom et Pontgi-
baud, à cinq kilomètres tout au plus de cette
dernière ville, a été dans la journée d'hier
la proie des flammes.

« Le fléau a éclaté environ à deux heures
de l'après-midi, dans une maison voisine
de presbytère, et s'est propagé avec une ef-
frayante rapidité.

« Un quart d'heure tout au plus après son
début, la cure était envahie à son tour, et,
en quelques minutes, le toit enflammé s'ef-
fondrait.

« Un honorable médecin de Clermont as-
sistait en ce moment le curé de la paroisse,
malade depuis un certain temps déjà; il n'a
eu que le temps de saisir dans ses bras le
vénéral pasteur dans l'impossibilité de
marcher et de l'entraîner hors des atteintes
du feu.

« Bien lui en prit; quelques instants plus
tard, en effet, l'escalier s'écroulait sous la
fureur de l'incendie, et il devint désormais
impossible de sauver ce qui se trouvait dans
la maison.

« De la cure, le feu se communiqua aux
habitations voisines, recouvertes pour la
plupart en chaume.

« Les habitants, privés de tout moyen de
combattre le fléau, cherchaient à sauver une
partie de leurs effets qu'ils entassaient dans
les champs voisins; mais l'intensité des
flammes était telle que des débris enflam-
més, entraînés par le vent, se répandaient
au milieu des hardes et des meubles dissé-
minés tout autour du village et venaient y
mettre le feu.

« A trois heures et demie le fléau, après
avoir ravagé un des côtés du village, se ré-
pandait sur les maisons qui avoisinent l'é-
glise. Finalement, on nous assure que sur
les 70 ou 80 habitations qui composent le
bourg de Saint-Ours, 20 ou 22 ont été ré-
duites en cendres.

« P. S. — Les renseignements que nous
recevons à la dernière heure confirment
ceux qu'on vient de lire et que nous espé-
rions pouvoir compléter demain.

« La cause de l'incendie est attribuée à
l'imprudence d'un fumeur; jusqu'à présent
on ne signale heureusement aucun accident
de personnes. »

Une nouvelle pompe. — L'essai d'une pompe
formidable, pouvant projeter 3,500 litres
d'eau à la minute, a eu lieu hier matin sur
la berge qui borde le petit bras de la Seine,
quai des Orfèvres.

Cet instrument, d'une puissance inusitée
jusqu'ici, a été commandée à l'habile cons-
tructeur de pompes à incendie, Thiriou, par
la chambre de commerce du Havre, pour
combattre d'une façon utile les incendies
fréquents qui se déclarent dans les navires
en rade.

Elle peut également être utilisée comme
pompe d'épuisement.

Les expériences ont eu lieu devant M. le
préfet de police, M. le colonel Saint-Martin,
commandant le régiment des sapeurs-pom-
piers, etc., etc.

Elles ont été couronnées d'un plein suc-
cès.

Un quart d'heure suffit pour obtenir une
pression à trois atmosphères, qui peut s'éle-
ver jusqu'à douze.

Avec une pression de six atmosphères et
un orifice de 60 millimètres de diamètre,
on est parvenu à lancer des jets d'une por-
tée de 50 mètres, pendant qu'une autre
bouche de 55 millimètres, fonctionnant en
même temps, atteignait une distance de 71
mètres.

Le constructeur a été vivement félicité par
M. Voisin.

Ces intéressants essais avaient attiré une
foule de curieux sur le quai et sur le Pont-
Neuf.

Le jet de la pompe, qui arrivait jusqu'à
ce dernier point, en a dissipé une partie;
mais quelques intrépides n'ont pas hésité à
ouvrir leur parapluie et à subir l'ondée pour
suivre les expériences jusqu'au bout.

Voilà une invention qui vaut mieux que
celle de dix canons Krupp.

UN REMÈDE BON MARCHÉ.

Chacun sait combien, d'ordinaire, les rhumes,
bronchites et autres affections de ce genre, sont
longues à guérir, et ce qu'il faut employer de
tisanes, sirops et autres médicaments pour arriver.
De plus, personne n'ignore qu'un rhume négligé
peut souvent par dégénérer en bronchite quand il
ne se transforme pas en phthisie pulmonaire.

De nombreuses expériences viennent de prouver
que le Goudron de Norvège, bien pur et convena-
blement préparé, a une efficacité que l'on pourrait
presque dire merveilleuse pour guérir rapidement
les maladies en question. Le goudron ne peut pas
prendre tel quel, à cause de son goût désagréa-
ble et de sa nature visqueuse. Un pharmacien de
Paris, M. Guyot, a imaginé de le renfermer dans
des petites capsules rondes en gélatine, de la gros-
seur d'une pilule ordinaire. Rien de plus facile à
avalier; la capsule se dissout et le goudron agit ra-
pidement.

Deux ou trois capsules de Goudron de Guyot,
prises au moment des repas, amènent un soulage-
ment rapide et suffisent le plus souvent pour gué-
rir en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et
la bronchite. On peut même arriver ainsi à enrayer
et guérir la phthisie déjà bien déclarée; dans ce
cas, le goudron arrête la décomposition des tuber-
cules, et, la nature aidant, la guérison est souvent
plus rapide qu'on n'aurait osé l'espérer.

On ne saurait trop recommander ce remède de-
venu populaire, et cela, autant à cause de son ef-
ficacité que de son bon marché. En effet, chaque
flacon de capsules de goudron contient 60 capsu-
les et ne coûte que 2 fr. 50. Le traitement ne re-
vient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour,
et dispense de l'emploi de tisanes, pâtes et sirops.

Pour être bien certain d'avoir les véritables capsu-
les de Goudron de Guyot, exiger sur l'étiquette
du flacon la signature Guyot, imprimée en trois
couleurs. Ces capsules, du reste, se trouvent dans
la plupart des pharmacies.

Dépôt à Saumur, pharmacies Besson, Perdrian,
et dans la plupart des pharmacies.

Dernières Nouvelles.

Les nombreuses dépêches arrivées hier
lundi à deux des ambassades étrangères à
Paris affirment que la rupture de la confé-
rence aurait été décisive hier matin.

Londres, 14 janvier, soir.

Le *Times*, annonçant le départ pour de-
main de Sadik-Pacha, affirme que celui-ci
a demandé une entrevue à M. Gambetta,
tandis que Odian-Effendi quitte Londres
pour venir à Paris, afin d'avoir une entrevue
avec M. Thiers.

Le *Daily Telegraph* annonce qu'il existe
entre M. de Bismark et l'empereur Guil-
laume de graves dissensions sur la ques-
tion d'Orient. Tandis que l'empereur est
pour le czar, le chancelier est assez hostile
à la politique russe.

Pour les articles non signés: P. Godey.

Chronique Financière.

Bourse du 15 janvier 1876.

Les affaires sont peu animées; il suffit d'ordres
sans grande importance pour produire un mou-
vement assez étendu. On sera sans nouvelles officielles
pendant trois jours: les acheteurs en profitent pour
relayer les cours. On clôture à 71,35 sur le 3 0/0,
à 106,37 1/2 sur le 5 0/0 et à 70,60 sur le 5 0/0 ita-
lien. On est parvenu à effrayer les vendeurs à dé-
couvert d'actions du Crédit foncier de France,
leurs rachats précipités relèvent les actions à 636;
la semaine dernière elles étaient tombées au-des-
sous de 570: ce sont de beaucoup des valeurs les
plus agitées de la Bourse. Les obligations égyptien-
nes 1873 se maintiennent assez difficilement au-
dessus de 250. Sur le marché au comptant, on re-
cherche surtout les actions de l'Est algérien; la ga-
rantie d'intérêt, dont ces titres sont dotés, justifie
la faveur du public, certain de leur voir requérir
une notable plus-value par le fait seul du classe-
ment et de n'avoir à redouter aucun mécompte.
L'Est algérien recrutera des acheteurs parmi les
porteurs d'obligations des chemins de fer secon-
daires, tant qu'elles ne seront pas descendues à
leur valeur réelle. Les actions des sociétés de cré-
dit ne donnent lieu qu'à de rares transactions. La
Banque ottomane n'a pas pu reprendre le cours de
380, quoique le 5 0/0 turc se soit relevé à 11,85.

GOVERNEMENT ÉGYPTIEN.

Les porteurs d'obligations de la Dette
d'Égypte unifiée sont informés que le cou-
pon de 15 francs à détacher le 15 janvier
courant sera payé, à partir de cette date, au
comptoir d'Escompte de Paris et à son
agence de Londres.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

MARDI 16 janvier 1877.

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ambroise THOMAS.

1^{er} acte, LES BOHÉMIENS. — 2^e acte, 1^{er} tableau, LE BOUDOIR DE LA COMÉDIENNE. — 2^e tableau, L'INCENDIE. — 3^e acte, SPÉRANCE.

DISTRIBUTION : Wilhem, MM. Billon. — Lothario, Badioli. — Laërte, Laidet. — Jarno, Leroy. — Frédérick, Moreau. — Philine, M^{lle} Barwolf. — Mignon, Rita Lelong. — Antonio, MM. Ludovic.

Zafari, Guiraud. — Comédiens, comédiennes, paysans, bohémiens, invités, laquais, etc., etc.

Yu son importance et sa longueur, cette pièce sera jouée seule.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} TRUQUA, rue de la Comédie.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

L'élan mondain de l'hiver est donné. De toutes parts surgissent bals, concerts, réceptions, et partout on fait de la musique.

Parmi les productions les plus remarquables de ces derniers temps, les nouvelles œuvres de Jules Klein, Mademoiselle Printemps, valse qui vous emporte dans un tourbillon de jeunesse et de poésie, et la délicieuse polka-fantaisie *Traite aux Perles!* — dédiée à Cléopâtre — occupent la première place et sont la grande sensation musicale de l'hiver.

Avant d'ouvrir nos salons, il faut songer à les animer, et rien ne peut mieux remplir ce but que l'exécution du merveilleux répertoire de l'auteur de « Fraises au Champagne. »

Autant de titres, autant de succès: *Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, polkas; Radis-Roses, mazurka; France Adorée! Marche nationale; Soupir et Baiser, Rayons Perdus, la Barcarolle; Mélodies; Cuir de Russie, Pazzo d'Amore, Valse, sans oublier Jules-Klein-Quadrille, étourdissant de verve et de brio.*

Prix de chaque œuvre: Piano seul: 2 fr. 50 c. — A 4 mains: 3 fr. — Mélodies: 1 fr. 70 c. — Quadrille: 2 fr. — Valses chantées: 2 fr. 50 c. (*Cerises Pompadour, Pazzo d'Amore, Fraises au Champagne.*) — Paris, COLOMBIER. — Editeur de Catimini, Valse

célèbre de R. de Vilbac, 6, rue Vivienne, — et dans tous les magasins de musique et librairies.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 15 janvier 1877.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — » — soir.	10 h. 30 m. matin.	4 — » — soir.
7 — 40 — »	— — — — —	11 — 49 — »	— — — — —
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 — »	9 h. 45 m. matin.	3 — 45 — soir.
7 — 35 — »	— — — — —	11 — 25 — »	— — — — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 JANVIER 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % J. décembre.	71	40	35	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	715			Canal de Suez, j. janv. 70.	663	75	6 25
4 1/2 % J. septembre.	102			Crédit Mobilier	146			Crédit Mobilier esp., j. juillet.	345		
5 % J. novembre.	106	50	40	Crédit foncier d'Autriche	472	50		Société autrichienne, j. janv.	490		1 25
Obligations du Trésor, 1. payé.	490			Charentes, 400 fr. p. j. août.	362	50	2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	537	50	50	Est, jouissance nov.	622	50	1 25	Orléans	330	50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507	50		Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1013			Paris-Lyon-Méditerranée	328	50	
1865, 4 %	515			Midi, jouissance juillet.	770			Est	328	50	
1869, 3 %	380		1	Nord, jouissance juillet.	4270		2 50	Nord	334	50	
1871, 2 %	367		1 25	Orléans, jouissance octobre.	1075	1	25	Ouest	329		
1875, 2 %	497	50	50	Ouest, jouissance juillet, 65.	690			Midi	326	50	
Banque de France, j. juillet.	3545			Vendée, 250 fr. p. j. juillet.	1330			Deux-Charentes	289		
Comptoir d'escompte, j. août.	682	50		Compagnie parisienne du Gaz.	1330			Vendée	285		
Crédit agricole, 300 fr. j. juill.	333		10	Société immobilière, j. janv.	15			Canal de Suez	528		
Crédit foncier colonial, 250 fr.	380			C. gén. Transatlantique, j. juill.	360	7	30				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	635		30								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 25 décembre).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 — — — — —
9 — 1 — — — — —	1 — 26 — — — — —
4 — 10 — — — — —	7 — 15 — — — — —
7 — 15 — — — — —	10 — 37 — — — — —

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-omnibus.	8 — 21 — — — — —
9 — 48 — — — — —	12 — 40 — — — — —
12 — 40 — — — — —	4 — 44 — — — — —
10 — 28 — — — — —	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 h.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE

LA MÉTAIRIE

DE LA PELLETRIE
Située commune de Trèves-Cunault, Composée de bâtiments, terres labourables, vignes et bois, contenant 56 hectares.
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M^e BOURDAIS, notaire à Gennes. (646)

Etude de M^e JULES CHICOTEAU, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

A VENDRE

Par adjudication amiable, En l'étude et par le ministère de M^e Jules Chicoteau, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).
Le dimanche 25 janvier 1877, à midi.

LA TERRE

LA BAUGERIE

OU PARTIE DE LA PROPRIÉTÉ DES CHAMPS-DE-FOUGERES

Communes d'Acrillé et de Continvois, canton de Langeais (Indre-et-Loire).
Maison de maître, bâtiments pour le garde et le fermier, Jardin, terres, prés, landes, bois et sapinières, en un seul tenant, contenant environ 203 hectares. Pays très giboyeux.
Propriété boisée, d'administration facile.
S'adresser, pour visiter, au garde de la propriété.
Et, pour tous renseignements, à M^e Jules Chicoteau, notaire. (692)

A CEDER

UN MAGASIN DE PARAPLUIES
Exploité par M^{me} V^e PICARD-OGER, OU A LOUER
Seulement la maison
Rue du Portail-Louis, n^o 52.

APPARTEMENT

ET CAVE A LOUER
PRÉSENTEMENT.
S'adresser à la Retraite. (644)

Etude de M^e SANZAY, notaire à Brézé.

A LOUER

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1877.

UNE BOULANGERIE

Située au bourg de la commune de Brézé.
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. CHEVALLIER-CLAVEAU, propriétaire à Brézé, soit audit M^e SANZAY, notaire.

A LOUER

PRÉSENTEMENT, UNE BELLE MAISON
Située rue de Poitiers, n^o 35, Avec sortie sur le Champ-de-Foire.
S'adresser à M. PIRON, commissaire-priseur, rue de la Comédie, à Saumur. (688)

A LOUER

En totalité ou par parties, VASTES CAVES
PROPRES AU COMMERCE DES VINS
Situées à Saumur, rue des Basses-Perrières.
S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (268)

Commune de Gennes.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Gennes prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Gennes, le dimanche 21 janvier 1877, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1^o 1,182 mètres courants de terrassements. 886 f. 50
 - 2^o 1,182 mètres courants d'empierrements, y compris perfectionnement et cylindrage. 4,014 91
 - 3^o Travaux d'art. 161 15
- Total. 5,062 56

Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer du canton de Gennes et à celui de M. l'agent-voyer de l'arrondissement de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

RIELLANT

DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

COMMUNE DE TRÈVES-CUNAUT.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Trèves-Cunault prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Trèves-Cunault, le dimanche 28 janvier 1877, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1^o 2,040 mètres courants de terrassements. 2,151 f. 06
 - 2^o 2,040 mètres courants d'empierrements. 5,379 48
 - 3^o Travaux d'art. 322 30
 - 4^o Perfectionnement et cylindrage. 1,104 53
- Total. 8,957 f. 37

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer du canton de Gennes et à celui de M. l'agent-voyer de l'arrondissement de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

A VENDRE

DEUX CHIENS DE MEUTE
D'un an.
S'adresser rue Fardeau, 17.

PHARMACIE PASQUIER

20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER

SUCCESSEUR
Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.

Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glyceriné aromatique.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris.

Prix très-modérés.

Dépôt de toutes les spécialités médicales.
Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

D^r BONIS Vessie — Reins — Urines — Gravelle — Impuissance — Pertes — Syphilis — Sang vicié. — 40, place de la Bourse, Paris. — Traitement par correspondance. — Consultation des plus habiles Docteurs de Paris pour tous les cas difficiles et pour toutes les maladies.

TOUX Bonbon calmant. Boîtes, 1 fr. et 1 fr. 50 (poste franco). Ph^{ie} Colomer, 103, rue Montmartre, Paris, et dans les pharmacies. (38)

BANQUE NATIONALE SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: 4,000,000. Place Vendôme, A PARIS.

TABLEAU DES VALEURS NON COTÉES.

DEMANDES.		OFFRES.	
6	Eaux de Cailas. 75	2	Act. Soleil (Incendie). 6,000
10	Act. Creuzot. 730	1	Part. Fondation de Suez. 19,000
3	Act. Soleil (Vie). 700	4	Act. Lin Maberly. 300
15	Obl. Journal le Figaro. 465	4	Obl. Bouillon Duval. 465
	Ann. D'Ind. Ville de Paris. 2	10	Act. Gironde-Garonne. 460
2	Act. Banque Lehideux. 1,100	50	Obl. Tapeltoorn 200 florins
5	Act. Eaux de Cautreville. 550	50	Obl. Tapeltoorn 500 florins
2	Act. Abeille (Incendie). 450	14	Obl. Charbons Roançais. 240
5	Ann. Des 3 anciens Ponts. 150	40	Obl. Mezdion à Dives. 39
3	Obl. Eaux de Vichy. 490	26	Act. Atmagrera. 150
90	Obl. Gaz réunis. 35	16	Obl. De la Volagne. 508
25	Obl. Mondragon. 60	20	Obl. Forges de l'Ariège. 523
10	Obl. Forges de l'Ariège. 500	1	Act. Journal le Conseiller. 4,500
	Ann. Pont-Louis-Philippe. 2	25	Act. L'Accident (libér.). 325
	Ann. D'Arles à Bouc. 2	40	Act. Mines d'argent de Valenar. 125
	Ann. Canal des Ardennes. 1		
	Ann. Canal de la Somme. 1		
	Ann. Navigation de l'Oise. 400		
	Ann. Canal de Bourgogne. 60		
	Ann. De Roanne à Digoin. 5		
	Ann. D'Orléans-Loing. 2		
	Act. Du Journal le Temps. 100		
	Bons Liquidation du Canal de l'Ourcq à St-Denis. 1		
	Bons Liquid. can. St-Martin. 2		

Cote de la Banque Nationale, soc. anon. Capital: 4,000,000. Place Vendôme, Paris.

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.
Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 400 francs, sans bordereau ni classement.
Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 4,000 francs.
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION
Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.

Paris. Département.
Un an... 8 fr. 8 f.
Six mois... 3 50 4
Trois mois... 2 » 2



ÉDITION DE LUXE
Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 36 gravures coloriées.
Paris. Département.
Un an... 15 fr. 18 fr.
Six mois... 8 fr. 10 fr.
Trois mois... 4 fr. 5 fr.

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATUITS.
Paris, J. BAUDRY, éditeur.
On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.
Saumur, imprimerie de P. GODET.